

L'an deux mille vingt et un, le onze mars, le Conseil municipal de CHASSIEU s'est réuni en session ordinaire, en salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques SELLÈS, Maire et Conseiller Métropolitain.									
En exercice :		33							
Date de convocation :		05/03/21							
Présents :	Jean-Jacques SELLÈS, Gérard ARNAUD, Nicole SIBEUD, Alain MUTZIG, Marlène IUNG, Bernard DECHENEAUX, Annick ALKOZITTI, Jean-Pierre DANGLÉHANT, Stéphane DANTE, Marie-Claude CLOUZEAU, Anne JACOULOT, Annie LORNAGE, Evelyne MOUGIN, Michel FOURRIER, Patrice SCHMITT, Christine JAVELOT, Nathalie BARREIRA, Jérôme GARDON, Jean-François LEONE, Marie-Claude BOULMIER, Sylvaine COPONAT, Patricia LASANTÉ, Françoise RITTER, Laurent PRIMAUT, Frédéric GAIGNAIRE, Claude Alain SABY et Anne CAMURAT.								
Absents excusés :	Nicolas CLAISSE donne pouvoir à Jean-Jacques SELLÈS, Pascal BERNARD donne pouvoir à Jean-Pierre DANGLÉHANT, Christian MOREL donne pouvoir à Bernard DECHENEAUX, François ARCHER donne pouvoir à Gérard ARNAUD, Stéphane DANTE donne pouvoir à Aline DURET, Corinne ROGER donne pouvoir à Marie-Claude CLOUZEAU.								
Secrétaire de séance :	Gérard ARNAUD								
Date	Intitulé de la délibération	N° de la délibération	Détails	Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	NE PREND PAS PART AU VOTE	Résultat
11/03/21	Compte-rendu des décisions du Maire prises entre le 19 décembre 2020 et le 31 janvier 2021	D2021-17	Présentation du tableau thématique des décisions du Maire prises entre le 19 décembre 2020 et le 31 janvier 2021	33	33	X	X	X	Prend acte du tableau thématique des décisions du Maire prises entre le 19 décembre 2020 et le 31 janvier 2021.
	Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du jeudi 04 février 2021	D2021-18	Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du jeudi 04 février 2021	33	26	2	5	X	Adoption
	Avis du Conseil municipal sur le projet de Pacte de cohérence métropolitain	D2021-19	Émet un avis favorable sur le projet de Pacte de cohérence métropolitain ci-joint ; Dit que la Ville de Chassieu souhaite que soit traitée dans le pacte la nécessaire coordination qui doit se faire entre les commune et la Métropole notamment sur les volants sécurité urbaine et des espaces publics, sécurité industrielle, les questions liées à la gestion de crises ; Dit qu'il existe à ce jour des divergences sur les priorités d'aménagement et de développement des territoires de la conférence territoriale des maires portes des Alpes qui devront être clarifiées (notamment l'avenir du Boulevard Urbain Est et de la rocade Est, la non prise en compte de la prolongation de la ligne de tramway T5, etc.) ; Dit que les mesures de soutien à la rénovation énergétique au profit des bâtiments municipaux n'ont pas été prises en compte ; Autorise Monsieur le Maire à intervenir à la signature de tout document relatif à la présente délibération.	33	23	7	3	X	Adoption
	Signature d'une convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'achat d'électricité, de gaz et de services associés	D2021-20	Approuve la constitution d'un groupement de commandes pérenne pour la passation d'accords-cadres pour la fourniture d'électricité, de gaz et de services associés, coordonné par le SIGERLY dans les conditions essentielles décrites ci-avant ; Approuve la convention de constitution du groupement de commande ci-jointe ; Dit que la Ville de Chassieu adhèrera uniquement à la fourniture d'électricité et de services associés ; Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de constitution du groupement de commande ainsi que tout avenant éventuellement nécessaire à l'exécution de ladite convention.	32	30	2	X	1	Adoption
Attribution d'une subvention exceptionnelle au Comité des Œuvres Sociales (COS)	D2021-21	Attribue une subvention exceptionnelle de 2 964,49 € au Comité des Œuvres Sociales (COS) des employés territoriaux de Chassieu ; Dit que la recette sera inscrite au chapitre 77 « produits exceptionnels » du budget principal de la Ville ; Dit que la dépense correspondante sera imputée au chapitre 67 « charges exceptionnelles » du budget principal de la Ville pour un montant de 2 964,49 €.	33	33	X	X	X	Adoption	

11/03/21	Subvention Alliage, 17b, 19 et 21 rue Auguste Delage	D2021-22	Accorde une subvention de 14 520 € à la société « Alliage Habitat » afin de financer l'opération de neuf logements individuels (cinq en PLUS et quatre en PLAI soit 414,89 m² de surface utile) du programme sur un terrain situé aux 17b, 19 et 21 rue Auguste Delage à Chassieu aux conditions décrites dans la convention financière ; Autorise Monsieur le Maire à signer la convention financière ainsi que tout document y afférant ; Dit que les crédits sont inscrits en dépenses à la section d'investissement du budget principal de la Ville 2021, chapitre 204 « Subventions d'équipement versées ».	33	33	X	X	X	Adoption
	Subvention Alliage, 34 et 36 rue de la République	D2021-23	Accorde une subvention de 29 947 € à la société « Alliage Habitat » afin de financer l'opération de dix-huit logements individuels (neuf en PLUS et neuf en PLAI) du programme « PLURIELLE » sur un terrain situé 34 et 36 rue de la République à Chassieu aux conditions décrites dans la convention financière ; Autorise Monsieur le Maire à signer la convention financière et tout document y afférant ; Dit les crédits sont inscrits en dépenses à la section d'investissement du budget principal 2021 de la Ville, chapitre 204 « Subventions d'équipement versées ».	33	33	X	X	X	Adoption
	Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2021	D2021-24	Abroge la délibération n°2020-134A du 15 décembre 2020 ; Fixe pour 2021 les taux de fiscalité locale comme suit : Taxe foncière bâti : 30,68 % Taxe foncière non bâti : 52,29 % Autorise Monsieur le Maire à signer l'état fiscal de notification des bases prévisionnelles transmis par les services de la Direction générale des finances publiques, conformément aux dispositions de la présente délibération.	33	33	X	X	X	Adoption
	Débat sur les orientations générales du Règlement local de publicité métropolitain	D2021-25	Prend acte, après en avoir débattu, des orientations générales du projet de RLP de la Métropole de Lyon ; Dit que la Ville de Chassieu souhaite que soit mis en place un dispositif compensatoire pour les communes qui en feraient la demande au titre de la perte de recette de taxe locale sur la publicité extérieure liée à la mise en place du nouveau règlement local sur la publicité extérieure ; Dit que la Ville de Chassieu souhaite que la Métropole mette en œuvre des actions de compensation à destination des entreprises locales et des propriétaires de terrain sur lesquels sont implantés des panneaux publicitaires au titre de l'impact financier de la mise en place du nouveau règlement local de publicité ; Dit que la Ville de Chassieu souhaite que la Métropole accompagne les communes par la mise à disposition de moyens en vue du recensement des panneaux non réglementaires ; Dit que la Ville de Chassieu souhaite qu'avant l'adoption du nouveau règlement local de publicité il soit effectué des simulations financières permettant d'apprécier les impacts financiers de ce nouveau règlement et notamment sur le périmètre de la Conférence Territoriale des Maires Portes des Alpes comme cela a été proposé par la Métropole.	33	33	X	X	X	Prend acte, après en avoir débattu, des orientations générales du projet de RLP de la Métropole de Lyon

	Subvention pour l'achat d'un composteur individuel	D2021-26	Décider d'attribuer une aide financière communale en 2021 pour l'achat d'un composteur individuel à hauteur de 20 € TTC, plafonnée au montant de l'achat, dans les conditions suivantes : - La subvention est attribuée une seule fois par foyer et par période de trois ans ; - La demande de subvention devra être renseignée via le Portail Citoyen de la Ville (chassieu.fr, portail citoyen, Rubrique Démarches, puis Environnement) avant le 30 novembre 2021 et elle sera ensuite transmise au Service Environnement et Développement Durable de la Ville ; - La subvention sera versée sur présentation de la facture acquittée du composteur, d'un relevé d'identité bancaire et d'un justificatif de domicile ; - Seules les vingt-cinq premières demandes de subvention reçues et valides seront prises en compte. Autorise Monsieur le Maire à accorder une aide à l'acquisition d'un composteur individuel aux conditions énoncées ci-dessus et à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération ; Précise que cette nouvelle aide fera l'objet de communication auprès des Chasseillans ; Dit que le montant alloué à cette opération, soit 500 € pour l'année 2021, est inscrit en dépenses à la section d'investissement au budget principal de la Ville, au chapitre 204 « subventions d'équipement versées ».	33	33	X	X	X	Adoption
	Délibération d'information sur le rapport annuel de la Métropole de Lyon concernant le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement pour l'année 2019	D2021-27	Présentation des éléments détaillés du rapport sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement pour l'année 2019.	33	33	X	X	X	Prend acte de la présentation des éléments détaillés du rapport sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement pour l'année 2019.
11/03/21	Délibération d'information sur le rapport annuel de la Métropole de Lyon concernant le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2019	D2021-28	Présentation de ces informations relatives au prix et la qualité des services publics de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2019.	33	33	X	X	X	Prend acte de la présentation de ces informations relatives au prix et la qualité des services publics de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2019.
	Dérogation pour la mise à disposition gracieuse du Karavan Théâtre aux compagnies professionnelles pendant la crise sanitaire	D2021-29	Autorise pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire la mise à disposition gratuite de la scène du Karavan Théâtre avec son matériel technique et son régisseur SSIAP, et de l'atelier couture ; Dit que cette mise à disposition gracieuse concerne uniquement les compagnies professionnelles du spectacle vivant dont l'objet artistique est adapté techniquement à la scène du Karavan Théâtre ; Dit que cette mise à disposition sera suspendue dès l'instant qu'il sera possible de rouvrir les salles de spectacles et que, de fait, la programmation municipale sera finalement maintenue.	33	33	X	X	X	Adoption
	Abrogation du Règlement intérieur de l'Atelier couture	D2021-30	Abroge la délibération n°D2016-101 en date du 15 septembre 2016 approuvant les termes du Règlement intérieur de l'Atelier couture ; Dit que le nouveau Règlement intérieur de l'Atelier couture sera édicté par arrêté municipal et communiqué auprès des usagers.	33	26	X	7	X	Adoption
	Annulation du versement de la subvention de fonctionnement attribuée à l'association "Ski club Chassieu"	D2021-31	Annule l'attribution d'une subvention de fonctionnement pour 2021 au profit de l'association Ski Club de Chassieu ; Valide le nouvel état de répartition des subventions communales attribuées pour l'exercice 2021 pour un montant total de 240 927 € ; Modifie la délibération n°D2021-4 en date du 04 février 2021 en ce qu'elle supprime la subvention allouée à l'association Ski Club de Chassieu et qu'elle modifie le montant total des subventions de la fonction 4 « sports et jeunesse » de 110 300,00 € à 105 300,00 €.	33	33	X	X	X	Adoption

11/03/21	Extension du système de vidéoprotection sur le territoire de la commune	D2021-32	Approuve le projet d'extension du système de vidéoprotection sur la place Fleury Coponat et aux abords du poste de police municipale ainsi que l'acquisition d'un serveur informatique ; Dit que les crédits nécessaires sont inscrits en dépenses au budget 2021 du budget principal de la Ville, au chapitre 21 « Immobilisations corporelles » de la section d'investissement.	33	33	X	X	X	Adoption
	Transfert des marchés forains communaux du parking du parc Pergaud à la place Jean Fleury Coponat	D2021-33	Approuve le transfert des marchés forains communaux du mercredi et du samedi matin du parking du parc Pergaud à la place Jean Fleury Coponat à compter du 10 avril 2021.	33	33	X	X	X	Adoption
	Désignation des membres de la commission municipale Ville institutionnelle et fonctionnelle	D2021-34	Abroge la délibération n°D2020-59 relative à la modification de la composition de la Commission Ville institutionnelle et fonctionnelle. Procède à la désignation des membres de la commission « Ville institutionnelle et fonctionnelle » pour la durée du mandat en cours.	33	33	X	X	X	Sont désignés : Titulaires : • M. Jean-Jacques SELLÈS • M. Gérard ARNAUD • M. Alain MUTZIG • M. Jean-Pierre DANGLEHANT • M. Christian MOREL • Mme Marie-Claude CLOUZEAU • Mme Sylvaine COPONAT • M. Jean-François LEONE • M. Claude Alain SABY Suppléants : • M. Bernard DECHENAU • Mme Nicole SIBEUD • Mme Annie LORNAGE • M. Stéphane DANTE • Mme Annick ALKOZITTI • Mme Martine LUNG • M. Frédéric GAIGNAIRE • Mme Marie-Claude BOULMIER • Mme Anne CAMURAT
	Désignation des membres de la commission municipale Ville active et solidaire	D2021-35	Abroge la délibération n°D2020-46 relative à la désignation des membres de la commission municipale Ville active et solidaire. Procède à la désignation des membres de la commission « Ville active et solidaire » pour la durée du mandat en cours.	33	33	X	X	X	Sont désignés : Titulaires : • M. Jean-Jacques SELLÈS • Mme Martine LUNG • M. Stéphane DANTE • M. Jean-Pierre DANGLEHANT • Mme Annick ALKOZITTI • Mme Marie-Claude CLOUZEAU • Mme Françoise RITTER • Mme Patricia LASANTÉ • Mme Anne CAMURAT Suppléants : • M. Patrice SCHMITT • M. Nicolas CLAISSE • Mme Christine JAVÉLOT • M. Jérôme GARDON • Mme Aline DURET • M. François ARCHER • Mme Sylvaine COPONAT • Mme Marie-Claude BOULMIER • Monsieur Claude Alain SABY
Désignation des membres de la Commission Ville harmonieuse	D2021-36	Abroge la délibération n°D2020-47 relative à la désignation des membres de la commission municipale Ville harmonieuse. Procède à la désignation des membres de la commission « Ville harmonieuse » pour la durée du mandat en cours.	33	33	X	X	X	Sont désignés : Titulaires : • M. Jean-Jacques SELLÈS • Mme Nicole SIBEUD • M. Bernard DECHENAU • Mme Annie LORNAGE • M. Michel FOURRIER • Mme Corinne ROGER • M. Laurent PRIMAULT • M. Jean-François LEONE • M. Claude Alain SABY Suppléants : • Mme Nathalie BARREIRA • Mme Annick ALKOZITTI • Mme Anne JACOULOT • Mme Evelyne MOUGIN • M. Gérard ARNAUD • M. Pascal BERNARD • Mme Sylvaine COPONAT • Mme Françoise RITTER • Mme Anne CAMURAT	

11/03/21	Désignation des membres de la commission municipale spécifique pour l'établissement du règlement intérieur du Conseil municipal	D2021-37	Abroge la délibération n°D2020-98 relative à la modification de la composition de la commission municipale spécifique pour l'établissement du règlement intérieur du Conseil municipal. Procède à la désignation des membres de la commission permanente spécifique relative à l'étude du règlement intérieur du Conseil municipal pour la durée du mandat en cours.	33	33	X	X	X	<p>Sont désignés :</p> <p>Titulaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Jean-Jacques SELLÈS</li> <li>• M. Gérard ARNAUD</li> <li>• M. Alain MUTZIG</li> </ul> <p>• Mme Marie-Claude CLOUZEAU</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Stéphane DANTE</li> <li>• Mme Aline DURÉT</li> </ul> <p>Mme Patricia LASANTE Mme Marie-Claude BOULMIER Mme Anne CAMURAT</p> <p>Suppléants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Bernard DECHENAU</li> <li>• M. Jean-Pierre DANGLEHANT</li> <li>• Mme Annie LORNAGE</li> <li>• Mme Martine LUNG</li> <li>• Mme Nicole SIBEUD</li> <li>• M. Christian MOREL</li> </ul> <p>Mme Françoise RITTER M. Jean-François LEONE M. Claude Alain SABY</p>
	Modification de la composition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)	D2021-38	Modifie la délibération n°D2020-144A relative à la création de la CCSPL quant à la désignation des membres y siégeant ; Procède à la désignation des membres de la CCSPL pour la durée du mandat en cours.	33	33	X	X	X	<p>Sont désignés :</p> <p>Titulaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. MUTZIG</li> <li>- M. ARNAUD</li> <li>- M. MOREL</li> <li>- M. GAIGNAIRE</li> </ul> <p>- M. SABY</p> <p>Suppléants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme SIBEUD</li> <li>- M. DANGLEHANT</li> <li>- M. DECHENAU</li> <li>- M. PRIMAUT</li> <li>- Mme CAMURAT</li> </ul> <p>Sont nommés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un représentant de l'association « Union Nationale des Anciens Combattants de l'Afrique du Nord (UNCAFN) » de Chassieu ;</li> <li>• Un représentant de l'association « Aimer lire à Chassieu » ;</li> <li>• Un représentant de l'association « Chassieu Decines Football Club » (CDFC) ;</li> <li>• Un représentant de l'association « Ensemble Résonance » ;</li> <li>• Un représentant de l'association « Judo Club Chassieu ».</li> </ul>
	Modification de la composition de la Commission de Contrôle Financier (CCF)	D2021-39	Modifie la délibération n°D2020-143A relative à la création de la CCF quant à la désignation des membres y siégeant ; Procède à la désignation des membres de la CCF pour la durée du mandat en cours.	33	33	X	X	X	<p>Sont désignés :</p> <p>Titulaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. MUTZIG</li> <li>- M. ARNAUD</li> <li>- M. MOREL</li> <li>- M. LEONE</li> <li>- Mme CAMURAT</li> </ul> <p>Suppléants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme SIBEUD</li> <li>- M. DANGLEHANT</li> <li>- M. DECHENAU</li> <li>- Mme BOULMIER</li> <li>- M. SABY</li> </ul>
	Désignation du représentant amené à siéger au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges	D2021-40	Désigne Monsieur Alain MUTZIG comme représentant de la Ville de Chassieu au sein de la Commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges, ainsi que Monsieur Gérard ARNAUD et Monsieur Christian MOREL en tant que suppléants.	33	29	2	2	X	Adoption

Jean-Jacques SELLÈS

Le Maire  
Conseiller métropolitain

